

Procès-verbal de la réunion du samedi 29 mai 2021

Présents:

Didier MARCHAND, Président ; Marc LEFORESTIER, Vice-Président Délégué ; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale ; Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général ; Bruno BAUDET, Pascal LEVEQUE, Gurvan MUSSET, Jean-Marc ROBIN, Vices-Présidents ; Bernard CALVEZ, Jonathan DARCEL, Patrick GUEGAN, Eric GUEZO, Cyrille GUIMARD (jusqu'à 11h15), Mickaëlle LE DU, Myriam LORINQUER (jusqu'à 12h45), Annick LOCHET, François QUILLIVIC, Mickaël ROUZIERE, membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Fabien BERTHELOT, Vice-Président; Karine CORRE, Jean-Jacques DEMAY, Amandine JOUANNO, Dr Gwénaëlle MADOUAS, Adeline STOCARD-JOUET membres

Assistent:

Jean-Charles ROMAGNY, CTR (jusqu'à 10h30)
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h40.

Didier MARCHAND remercie les membres de leur présence, puis fait le point sur les absents excusés.

1. Adoption du PV de la réunion du CA du 27/03/21.

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du PV de la réunion du CA du 27/03/21

Le PV de la réunion du CA du 27/03/21 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président.

2.1 - Informations générales.

Didier MARCHAND débute son intervention en évoquant la bien triste nouvelle survenue dernièrement avec le décès de Frédéric BIDAN. Il rappelle que celui-ci était arbitre national et qu'il avait été élu au

Comité Régional et au Comité Départemental des Côtes-d'Armor de 2016 à 2020. Didier MARCHAND ainsi que les membres du CA s'associent à la peine de ses proches et leur adressent leurs plus sincères condoléances.

Didier MARCHAND souhaite au nom du Comité Régional, un prompt rétablissement à Karine CORRE, membre du CA, qui sort d'une hospitalisation après quelques soucis de santé.

Dans un registre plus joyeux, Didier MARCHAND a le plaisir d'annoncer aux membres du CA la naissance de la petite Céleste BERTHELOT au sein de la famille de Fabien BERTHELOT, Président du CD35 et Vice-Président du Comité Régional. Les membres du CA adressent leurs plus sincères félicitations aux heureux parents et souhaitent la bienvenue à Céleste.

Didier MARCHAND souligne la reprise de l'activité sportive qui se fait petit à petit et qu'il convient malgré tout de se réjouir d'un retour de nos pelotons sur notre territoire. Même si jusqu'au 09/06/21 certaines contraintes demeurent comme la jauge à 50 coureurs au maximum, après cette date, le huis clos restera en vigueur jusqu'à la fin du mois de juin. Il souligne que les dispositions sont différentes pour la Piste et le BMX.

Didier MARCHAND informe le CA que la reprise de l'activité de la Route et de la Piste est encourageante pour le mois de juin, à la différence du VTT et du BMX qui ne démarrent pas. Il fait remarquer qu'il aurait été intéressant, au-delà des épreuves de "Coupe" de ces disciplines, que des épreuves promotionnelles puissent être organisées dans chaque CD.

Didier MARCHAND aborde brièvement la campagne ANS 2021 et précise que Pascal LEVEQUE y reviendra plus en détail lors de son intervention. Il fait remarquer la difficulté à mobiliser les clubs une fois de plus.

Eric GUEZO regrette qu'il en soit ainsi, pour nos clubs.

Didier MARCHAND évoque la disposition d'aide à la relance du sport définie par l'État au travers du Pass'Sport, une communication sera faite dans les prochains jours. Pour les clubs les démarches de remboursement seront plus rapides via leur Compte ASSO.

Eric GUEZO intervient pour préciser qu'il s'agit là de désinformation, cette aide s'adresse aux familles recevant l'allocation de rentrée scolaire comme l'a précisé Didier MARCHAND et ne peut bénéficier qu'à une partie des licenciés.

Didier MARCHAND relate un sujet important évoqué lors du CNPR le week-end dernier: les violences dans le sport. L'État met actuellement en place une campagne de sensibilisation pour lutter contre ce fléau. Différentes formations vont être proposées afin de prévenir, détecter et réagir au mieux face à un cas précis.

Didier MARCHAND précise que les Comités devront être en capacité de prévoir un encadrement féminin lors des déplacements de féminines. Il souligne également toute l'importance d'être à l'écoute et de ne jamais négliger le moindre soupçon.

Didier MARCHAND informe le CA qu'une procédure devrait prochainement être diffusée, mais que dans tous les cas si un membre du CA devait être témoin de tels agissements, il faudra alerter soit le Comité Régional, soit la FFC.

Eric GUEZO précise que la seule autorité compétente à être saisie reste l'autorité judiciaire.

Jean-Charles ROMAGNY évoque une association, "[Colosse aux pieds d'argile](#)", qui dispense des formations. A ce jour, celles-ci restent particulièrement coûteuses.

Les membres du CA échangent sur le sujet et conviennent que les coûts ne doivent pas être un frein en la matière pour ce sujet important. Jean-Charles ROMAGNY, souligne qu'il va regarder ce qu'il est possible de mettre en place et faire une proposition au CA.

Didier MARCHAND termine son intervention en rappelant au CA que le 20/04/21, Jean-Marc ROBIN et lui-même étaient membres du jury dans le cadre du choix de l'architecte sur le projet de vélodrome couvert de Loudéac. Les appels d'offres sont actuellement en cours, il reste à espérer que la flambée du coût des matériaux n'impacte pas trop le projet. Il aurait aimé présenter le projet (plans et visuel) ce jour au CA mais il faudra attendre que la présentation soit faite au préalable aux élus de Loudéac Communauté Bretagne Centre le 03/06/21. Il est donc logique qu'ils en gardent la primeur.

2.2 - Vote électronique du CA "Plan de relance - aide aux organisateurs".

Didier MARCHAND précise n'être pas particulièrement pour les votes électroniques (cela ne facilite pas le débat), mais convient que dans certaines situations nécessitant une prise de décision rapide, cela reste la meilleure solution.

Didier MARCHAND rappelle les résultats du vote cité en référence qui s'est déroulé du 07 au 10/05/21.

Didier MARCHAND explique que ce plan de relance d'aide aux organisateurs passe par le reversement intégral des droits d'engagement moins la part FFC pour toutes les épreuves jusqu'au 09/06/21. Au-delà de cette date une réflexion sera engagée avec les CD afin d'identifier les éventuelles aides aux organisateurs qui peuvent être mises en place.

Plan de relance - Aide aux organisateurs
Fin de l'élection : lundi 10 mai 2021 à 20h00
24 électeurs inscrits.

Afin de relancer l'activité rapidement, le BE propose une modification de la répartition des droits d'engagements à compter du 08/05 et cela jusqu'au 09/06/21.
Cette proposition concerne toutes les disciplines, elle vise à laisser l'intégralité des droits d'engagements aux clubs organisateurs déduction de la part FFC faite (Minimes / Cadets 3.0€ - Juniors / Seniors 3.70€)

Soit sur base d'un engagement à 8.50€ :
- 3.50€ pour les épreuves Minimes / Cadets
- 4.00€ pour les épreuves Juniors / Seniors

A noter que cette disposition ne s'applique pas aux épreuves fédérales et sera financée par les 20 000€ d'aide aux organisateurs de la FFC pour le Comité de Bretagne de Cyclisme

Participation : 63% (15 votes exprimés)

Reversement des droits d'engagements intégralement au clubs organisateurs auprès déduction de la part FFC (Minimes/Cadets 3.0€ - Juniors/Seniors 3.70€)

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :
Oui : 15
Non : 0
Ne se prononce pas : 0

Didier MARCHAND se réjouit du maintien du Championnat de Bretagne Élite à la date définie par la FFC, il remercie Gurvan MUSSET et son équipe d'avoir réagi rapidement. Il félicite également les organisateurs du Trophée Sebaco Juniors pour leur pugnacité à maintenir l'organisation de leur épreuve le même week-end également dans le Finistère.

3. Intervention de Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale.

3.1 - Statistiques licences au 21/05/21.

Régine LE TRAOU présente au CA les statistiques des licences au 21/05/21.

Régine LE TRAOU fait remarquer que la Bretagne est la 3ème région de métropole la plus impactée par une baisse des licences avec -8.93% (Hauts de France -12.41% / Pays de la Loire -11.66%).
Didier MARCHAND informe le CA que la FFC, dans le cadre de la réforme des licences, est en cours de réflexion avancée pour une simplification et baisse de tarif des licences "staff".

	2016 - Année de référence	Au 21/05/20 (1)	Au 21/05/21 (2)	# 1 / 2
<i>Licences</i>	11 773	10 494	9 557	-937 (-8.93%)
<i>Licences Hommes</i>	10 601	9 409	8 548	-861 (-9.15%)
<i>Licences Femmes</i>	1 172	1 085	1 009	-76 (-7%)
<i>Licences Traditionnel</i>	7 965	6 909	6 192	-717 (-10.38%)
<i>VTT</i>	2 160	1 943	1 664	-279 (-14.36%)
<i>BMX</i>	1 648	1 642	1 701	59 (+3.59%)
<i>CD 22</i>	3 411	3 098	2 788	-310 (-10%)
<i>CD 29</i>	2 535	2 085	1 967	-118 (-5%)
<i>CD 35</i>	3 005	2 705	2 433	-272 (-10%)
<i>CD 56</i>	2 822	2 606	2 369	-237 (-9%)

Régine LE TRAOU poursuit avec quelques chiffres significatifs:

Didier MARCHAND souligne que si l'activité vient à redémarrer comme cela semble se préciser, il y aurait un impact positif sur la prise de licence des 3èmes Ct, PCO et PC. Il fait remarquer que pour ces catégories la perspective d'un calendrier aura obligatoirement un effet sur le renouvellement de licence 2021 .

François QUILLIVIC trouve étonnant la diminution du nombre de licences "arbitre national".

	
<input type="checkbox"/> -23 Lic Prélencé	<input type="checkbox"/> +11 Lic Poussin
<input type="checkbox"/> -59 Lic Pupille	<input type="checkbox"/> +15 Lic Benjamin
<input type="checkbox"/> -152 Lic Minime	<input type="checkbox"/> +25 Lic Nature
<input type="checkbox"/> -37 Junior	<input type="checkbox"/> +11 Lic Urbain
<input type="checkbox"/> -396 Lic PCO/PC	<input type="checkbox"/> +9 Lic Organisation
<input type="checkbox"/> -91 Lic 3ème Ct	
<input type="checkbox"/> -57 Lic Cyclosporive	
<input type="checkbox"/> -16 Lic Arbitre école de vélo - BMX	
<input type="checkbox"/> -22 Lic Arbitre National	
<input type="checkbox"/> -37 Lic Arbitre Régional	
<input type="checkbox"/> -101 Lic Encadrement	

3.2 - Point sur l'AG du Comité Régional.

Régine LE TRAOU rend compte des différents échanges de Michaël GILSON avec le Palais des Congrès de Pontivy concernant l'AG 2021 du Comité Régional. Il s'avère que la date initialement retenue par le CA, à savoir le 18/12/21 ne permet pas l'organisation de l'AG sous le format habituel dans la mesure où la salle ne sera disponible qu'à partir de 10h. Elle fait également remarquer que la salle n'est pas disponible la veille le 17/12/21 pour la soirée des Champions(nes).

Régine LE TRAOU sollicite l'avis du CA pour l'organisation sur une journée, le 18/11/21 de l'AG dans l'après-midi et le repas du soir qui servirait de base pour le déroulement de la soirée des Champions(nes).

Les membres échangent sur le sujet et se montrent défavorables à ce type de format.

Joseph LAPPARTIENT propose de trouver une salle à proximité, comme à Locminé.

Patrick GUEGAN intervient pour préciser qu'il a la possibilité de se renseigner concernant Locminé, ce qu'il va donc faire rapidement.

4. Intervention de Jean-Charles ROMAGNY, CTR

4.1 - Bilan webinaires.

Jean-Charles ROMAGNY rappelle au CA que les salariés sont à l'initiative de la mise en place des ces webinaires et qu'il convient de les féliciter car il s'agit là d'une bonne idée.

Il explique que le webinaire concernant l'ANS a été annulé, car la FFC en a mis un en place à la même période, il a donc été proposé aux participants d'assister à celui-ci.

Jean-Charles ROMAGNY précise que 2 autres webinaires sont à reprogrammer, "développer le cyclisme féminin dans votre club" et "sport santé".

Il détaille qu'au final :

- 9 webinaires ont eu lieu
- regroupant plus de 180 participants
- la présence/intervention de 6 élus du CA + 2 intervenants extérieurs
- les replays sont disponibles sur le site internet du Comité Régional ["Replays Webinaires"](#)

Jean-Charles ROMAGNY rappelle le calendrier de ces webinaires:

Se former aux métiers d'éducateur sportif	jeudi 18 mars
Arbitrage : les formations, le rôle de l'arbitre...	lundi 22 mars
Mon club au quotidien : comptabilité, secrétariat. Outils et bonnes pratiques	jeudi 25 mars
Comment mettre en place le SRAV ? présentation, possibilité de financement Labelliser son club "École Française de Cyclisme"	jeudi 1 avril
Communication du club interne/externe, échange de bonnes pratiques	lundi 12 avril
Comment créer et déclarer votre épreuve ? (documents administratifs)	jeudi 15 avril
Les formations fédérales : présentation du contenu pédagogique	lundi 19 avril
Formation à l'Espace club - espace licencié	lundi 26 avril
Les différents types de contrat possible (salarié, stagiaire, contrat de professionnalisation, alternant, service civique) pour mieux structurer mon club. Je souhaite professionnaliser mon club, quel salarié / stagiaire peut m'accompagner dans le développement de mon projet ?	mercredi 28 avril

Jean-Charles ROMAGNY regrette la perte de participants par rapport au nombre d'inscrits, qui représente en moyenne 50%.

Myriam LORINQUER souligne que la programmation était un peu tôt, beaucoup de personnes ne sont pas disponibles à 18h30.

Jean-Charles ROMAGNY explique que l'horaire des webinaires a été défini suite à un sondage auprès des clubs.

Didier MARCHAND fait remarquer que ce type de réunion n'est pas simple pour une génération de personnes au-delà de 50 ans, ce n'est pas dans leur ADN d'où peut-être la perte entre les inscrits et les participants.

Jonathan DARCEL attire l'attention sur la communication vers les clubs.

Jean-Charles ROMAGNY et Julien FISTAHL font remarquer qu'il s'agit d'un vrai problème, car la plupart des mails ou lettres d'infos du Comité Régional ne sont pas lus par les clubs et les informations ne circulent pas au sein des clubs et vers les licenciés.

4.2 - Point d'information sur le budget ETR.

Jean-Charles ROMAGNY explique au CA qu'à ce jour le budget ETR n'avait pas été présenté au CA, celui-ci figurait donc dans le dossier de la réunion du CA de ce jour.

Jean-Charles ROMAGNY demande aux membres s'ils ont des questions concernant le budget ETR.

Eric GUEZO fait remarquer que ce document a le mérite d'exister mais qu'il n'est pas convaincu de certains points comme notamment l'intégration des vacances dans le cadre de ce budget.

Joseph LAPPARTIENT rappelle que l'encadrement fait partie intégrante des actions sportives, il est donc parfaitement logique que cela soit intégré au budget ETR.

Eric GUEZO évoque les frais concernant les Championnats de France de l'Avenir.

Jean-Charles ROMAGNY explique les contraintes logistiques et leurs impacts en matière de budget.

Didier MARCHAND explique que ce point est souvent débattu au sein du BE et qu'il n'est jamais simple de prendre la décision entre une logistique très complète et le fait de juste remettre un maillot "Bretagne" sur les épreuves de sélection.

Jean-Charles ROMAGNY attire l'attention du CA sur le fait que la Bretagne reste un des Comités Régionaux qui assure une logistique importante et des plus complètes dans le cadre de ses déplacements.

Jonathan DARCEL fait remarquer qu'il faut être vigilant à ne impacter davantage l'activité ETR VTT.

Bruno BAUDET souligne que les choses évoluent et qu'il serait peut-être temps de consacrer une part plus importante de ce budget au développement, car il faut bien admettre que sur ce sujet nous sommes loin d'être performants. Il poursuit en indiquant qu'il faut arrêter de constater une baisse des licences à chaque réunion sans réagir et mettre des moyens pour enrayer cela.

4.3 - Pont sur le SRAV / Cyclisme Santé / nouvelles offres de services FFC.

Jean-Charles ROMAGNY fait un point sur le SRAV avec la mise en place des COPIL départementaux. Il souligne l'intérêt des clubs des CD22 et 35, rappelle l'aide pour les clubs dans le cadre de l'ANS - PSF et l'aide à l'emploi par l'ANS - PST. Il évoque l'essai SRAV en IME à Saint-Brieuc.

Jean-Charles ROMAGNY rappelle qu'ASO a mis en place une aide financière pour 5 clubs/Région pour la mise en place d'un cycle complet.

En Bretagne les clubs concernés sont:

- BMX Quévert
- Team Sojasun Cyclisme
- US Vern Cyclisme
- VS de Rhuys
- Véloce Vannetais Cyclisme

Eric GUEZO fait remarquer la grande disparité de moyens entre les grosses agglomérations comme Vannes par exemple et les petits EPCI.

Bruno BAUDET est d'accord avec cette remarque, il souligne également la problématique d'un point de vue salarié. Il attire également l'attention sur le fait que le sport est complètement délaissé par les institutions, suite à l'image qu'ils ont d'un encadrement purement bénévole. Ceci va à l'encontre de la demande faite aux clubs et aux associations de se professionnaliser.

Didier MARCHAND reconnaît ce manque de reconnaissance des institutions vis-à-vis du sport, mais il faut aussi admettre que nous savons difficilement nous mettre en avant et valoriser le travail d'intégration par le sport auprès d'elles.

Joseph LAPPARTIENT admet qu'il a pu constater à l'occasion des différents confinements les messages mettant en avant le manque d'accès à la culture et pratiquement rien pour le sport.

Jean-Charles ROMAGNY poursuit avec le Cyclisme Santé.

Il explique que la FFC propose 2 labellisations possibles aux clubs :

- Pédaler bien-être, qui correspond à la pratique du cyclisme santé bien-être, avec pour objectif de promouvoir les bénéfices de l'activité physique et de prévenir l'apparition de maladies.
- Pédaler santé, qui correspond à la pratique du cyclisme santé thérapeutique, sur prescription médicale et à des fins d'amélioration de l'état de santé.

Jean-Charles ROMAGNY explique que la FFC a mis en place 2 formations fédérales afin de répondre aux besoins:

- Coach vélo santé, qui sera réalisée directement par l'INF
- Accompagnateur vélo bien-être, qui sera réalisée par les Comités Régionaux.

Eric GUEZO intervient en faisant part de son scepticisme sur le fait que cela soit bien du ressort de notre Fédération et donc de nos clubs.

Jean-Charles ROMAGNY déclare que c'est une ressource supplémentaire possible pour nos clubs.

Jean-Marc ROBIN évoque un cas précis.

Jean-Charles ROMAGNY termine avec la mise en place des nouvelles offres de services FFC à partir de mars 2021.

Il explique que le FFC a obtenu l'agrément OVS lui permettant d'organiser des séjours de tourisme sportif. Cette offre est en partenariat avec la société "[Sports'n Connect](#)" cela va regrouper des produits FFC clubs, Comités Départementaux et Comités Régionaux et National.

Jean-Charles ROMAGNY précise que l'objectif est d'arriver rapidement à une soixantaine de produits.

Il détaille les 3 types de produits et compléments de l'offre Fédérale, SRAV, mobilité à vélo, "Défie un(e) Champion(ne)":

- Académie du cycle, stage de perfectionnement pour jeunes licencié(e)s pendant les vacances et dans la continuité Fédérale.
- Stages de perfectionnement technique adultes
- Tourisme cycliste premium, à l'attention des adultes pratiquants CSP+ en recherche de produits typés de bonne gamme.

4.4 - Formations fédérales.

Jean-Charles ROMAGNY fait un point rapide sur les formations fédérales qui étaient à l'arrêt avec la crise. Il précise que toutes les informations sont disponibles sur le site internet du Comité Régional "[Calendrier Formations Fédérales Bretagne](#)". Il rappelle que la tarification des formations fédérales en Bretagne est nettement inférieure à celle préconisée par l'INF.

Eric GUEZO soutient cette initiative et reconnaît que ce point serait à améliorer au niveau fédéral.

Bruno BAUDET souligne la difficulté de remettre en route au sein des clubs.

5. **Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général.**

6.1 - Point sur les finances au 31/05/21.

Joseph LAPPARTIENT évoque une situation toujours aussi "platonique" avec 3000 € de recettes en droits d'organisation et 2000 € en droits d'engagement au cours des 6 derniers mois.

Il rappelle que l'activité partielle a été mise en place pour les collaborateurs du siège, différentes subventions et partenariats ont été perçus, ainsi que l'aide dans le cadre du fonds de solidarité COVID.

Joseph LAPPARTIENT rappelle au CA que le Comité Régional a souscrit un PGE en 2020, celui-ci arrive à échéance. Il sollicite l'avis du CA et propose de prolonger le différé de l'amortissement du PGE de 100 000 € dans l'attente de la reprise des activités cyclistes régionales.

Les membres échangent sur le sujet.

Didier MARCHAND propose au CA de voter la prolongation du différé de l'amortissement du PGE de 100 000 € dans l'attente de la reprise des activités cyclistes régionales.

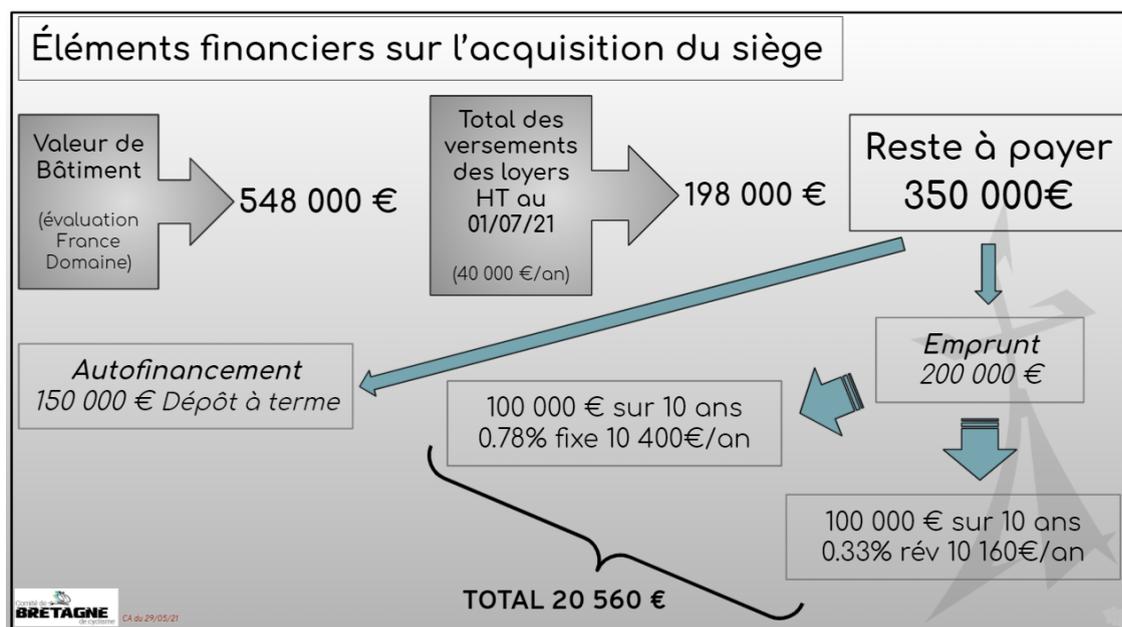
[Le CA valide à l'unanimité la prolongation du différé de l'amortissement et le remboursement du PGE de 100 000 € dans l'attente de la reprise des activités cyclistes régionales qui dans tous les cas se feront sur une durée maximale de 5 ans.](#)

Joseph LAPPARTIENT souligne qu'un extrait de délibération sera préparé dans ce sens par le service comptable du Comité Régional.

6.2 - Financement de l'acquisition du siège de Loudéac.

Joseph LAPPARTIENT rappelle au CA que le Comité Régional dispose de la possibilité, selon les termes de contenu dans le bail, d'acquiescer les locaux du siège à partir du mois de juillet 2021.

A l'aide d'une présentation, il fait un point sur les différentes données financières de cette acquisition.



François QUILLIVIC évoque l'incertitude du taux révisable et Bruno BAUDET souligne l'importance d'intégrer dans ce financement d'éventuels travaux de rénovation et d'aménagement.

Joseph LAPPARTIENT rappelle que le taux variable établi à 0.33% ne pourrait subir qu'une augmentation maximum de 2% et précise que ce prêt pourrait être remboursé si on le juge utile, par anticipation sans frais bancaires.

Didier MARCHAND remercie Joseph LAPPARTIENT pour cette proposition, il invite les membres du CA à valider celle-ci et la délibération suivante:

“Le Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2021 valide l'acquisition du Comité de Bretagne sis à Loudéac 14 rue des Livaudières au terme des 6 années de location et conformément au bail signé en juillet 2015.

Cette acquisition se fait, après déduction des 6 années de loyer, 198 580 € au prix de 350 273 €.

Le financement est assuré par un autofinancement des 150 000 € complété par un emprunt de 200 000 € sur 10 ans (100 000 € taux fixe 0.78% et 100 000 € taux révisable 0.33%).

Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires.”

Le CA valide à l'unanimité la proposition de financement présentée par le Trésorier Général, ainsi que la délibération suivante:

“Le Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2021 valide l'acquisition du Comité de Bretagne sis à Loudéac 14 rue des Livaudières au terme des 6 années de location et conformément au bail signé en juillet 2015.

Cette acquisition se fait, après déduction des 6 années de loyer, 198 580 € au prix de 350 273 €.

Le financement est assuré par un autofinancement des 150 000 € complété par un emprunt de 200 000 € sur 10 ans (100 000 € taux fixe 0.78% et 100 000 € taux révisable 0.33%).

Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires.”

Joseph LAPPARTIENT poursuit en informant brièvement les membres du CA des points abordés lors réunion de la Commission des Finances du 28/05/21 et notamment l'aide forfaitaire aux Comités Départementaux. Il précise que les membres du CA pourront prendre connaissance des ces différentes propositions lors de la diffusion du compte rendu de cette réunion. A noter que ces propositions seront soumises à la validation du BE puis du CA.

Bruno BAUDET fait part de son avis en indiquant, qu'il est impératif, dans la mesure où le Comité régional soutient financièrement les Comités Départementaux, que ceux-ci soient le plus transparent concernant leur fonctionnement et leurs actions de développement mais également dans les missions de leur CTD.

Jean-Marc ROBIN souligne l'importance d'un travail collaboratif homogène entre les CTD.

6. Intervention de Pascal LEVEQUE, Vice-Président.

6.1 - Point sur la campagne ANS.

Pascal LEVEQUE fait un bref rappel des chiffres de la campagne ANS 2020.

Avec un total de 22 demandes déposées ; 18 clubs, 3 Comités Départementaux (CD 22-29-35), le Comité Régional, 7 demandes ont été refusées.

Le montant total attribué en Bretagne pour la campagne ANS 2020 : 48 250 €.

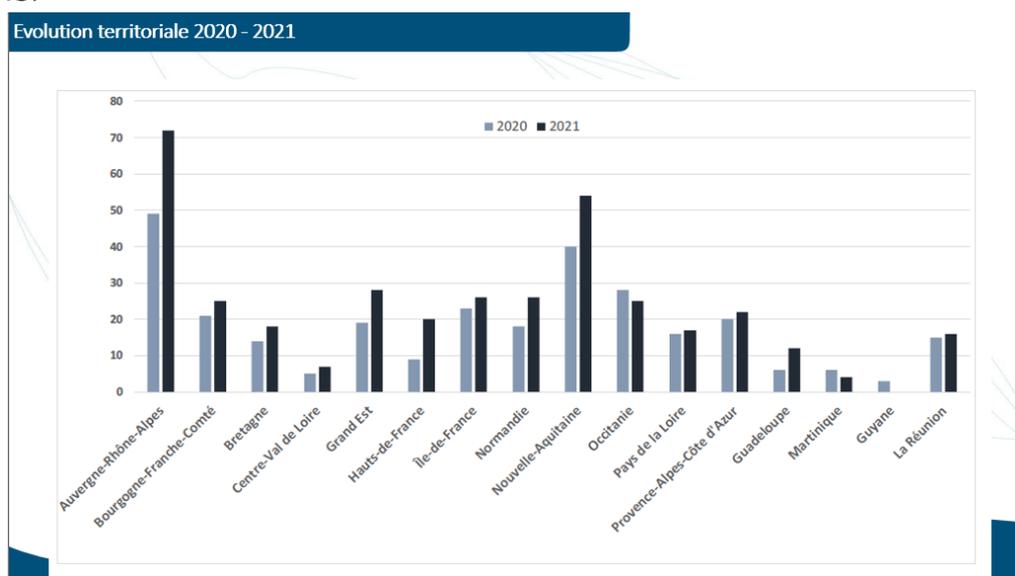
Pascal LEVEQUE poursuit en communiquant les chiffres-clés de la campagne ANS 2021 avec 18 demandes déposées ; 14 clubs, 3 Comités Départementaux (CD 22-35-56) et le Comité Régional, 5 clubs n'ont pas finalisé leur demande.

Le montant total sollicité pour la Bretagne sur cette campagne ANS 2021 est de 223 945 €.

Pascal LEVEQUE explique que la Commission ANS s'est déjà réunie une journée afin d'évaluer les demandes, une seconde journée est planifiée la semaine prochaine.

Il explique qu'il a découvert le principe de fonctionnement de la campagne ANS et qu'il en tire des conclusions sur les choses à mettre en place bien en amont afin de pouvoir accompagner au mieux nos clubs.

Pascal LEVEQUE poursuit en présentant les chiffres de l'évolution territoire 2020 - 2021 des demandes ANS.



Les membres font le constat de ces chiffres peu avantageux pour la Bretagne, ce qui témoigne des difficultés et du manque de compétences rencontrées par les clubs.

Didier MARCHAND informe le CA que les clubs ont été accompagnés au fur et à mesure par Jean-Charles ROMAGNY pour la partie technique de leur demande et Julien FISTAHL pour la partie administrative.

Pascal LEVEQUE souligne l'importance d'un accompagnement bien en amont de l'ouverture de la campagne, ne serait-ce que pour se familiariser avec le Compte ASSO.

Eric GUEZO intervient en attirant l'attention sur la charge de travail qui incombe de plus en plus aux clubs, celle-ci ne facilite absolument pas le recrutement de nouveaux dirigeants et a même tendance à décourager ceux en place.

6.2 - Point sur les demandes de subventions en cours.

Pascal LEVEQUE termine son intervention en faisant un point sur les demandes de subventions en cours avec l'ANS bien évidemment et le fonds pour le développement de la vie associative. Ce dernier point concerne l'acquisition de matériel dans le cadre des webinaires.

Pascal LEVEQUE informe le CA des demandes de subventions à venir avec le Pôle Espoir et "1 jeune 1 solution".

Eric GUEZO demande quelques précisions concernant le dispositif "1 jeune 1 solution".

Julien FISTAHL précise que celui-ci a été identifié dans le cadre de l'éventualité du poste d'un agent de développement au sein du Comité Régional. A ce titre Julien FISTAHL fait remarquer qu'il va devenir urgent de se positionner sur ce point.

7. Intervention des Comités Départementaux.

7.1 - Intervention de Marc LEFORESTIER, Président du CD56.

Marc LEFORESTIER indique que l'activité compétitive n'a pas encore redémarré dans le Morbihan, mais cela ne va pas tarder. Il communique au CA différentes informations : l'embauche de Mathis BAUCHERON à l'issue de sa formation BPJEPS avec pour mission principale le SRAV, l'investissement dans du matériel afin de pouvoir assurer des animations "Défie un(e) Champion(ne)" comme ce sera le cas à Lorient et Pontivy le 26/06/21.

7.2 - Intervention de Gurvan MUSSET, Vice-Président du CD29.

Gurvan MUSSET revient sur la demande ANS, il reconnaît que c'est peut-être une erreur du CD29 mais rappelle la situation dans laquelle la nouvelle équipe a repris le CD29. Le début de la mandature a été compliqué et avec une majorité de nouveaux élus, il a fallu prioriser afin de pouvoir progresser. Il évoque le SRAV, où l'équipe est pleinement consciente du retard, mais le dossier avance en partie grâce au travail d'une élue chargée de ce dossier.

Gurvan MUSSET évoque le Tour de France avec différentes actions qui se mettent en place à l'initiative des clubs.

Il informe le CA que prochainement une feuille de mission et une convention d'objectifs vont être proposées au CTD.

Gurvan MUSSET souhaite mettre les choses au point concernant le Championnat de Bretagne Élite car beaucoup de oui-dire circulent et ils ne sont pas nécessairement tous agréables.

Il demande donc à Didier MARCHAND de confirmer que le Finistère ne s'est pas "approprié" ce Championnat et que cela est le fruit de plusieurs échanges avec les 4 Présidents de CD dont principalement le CD35 dans la mesure où c'est dans celui-ci qu'il devait se tenir.

Didier MARCHAND confirme ces propos et souligne que la priorité était de maintenir la date fédérale du 06/06/21.

Gurvan MUSSET explique que le Finistère a fait des concessions pour accueillir ce Championnat, La Sportbreizh Juniors qui devait se tenir sur 2 jours ne sera finalement organisée que sur une journée

afin de permettre au GO Fougereais d'organiser le Championnat de Bretagne de CLM par Équipes la veille.

Mickaël ROUZIERE intervient afin de faire remarquer qu'il trouve anormal d'apprendre certaines attributions d'épreuves officielles ou reports d'épreuves de manière détournée sur les réseaux sociaux. Il précise que cela n'enlève rien au mérite de ces organisateurs à qui il adresse ses félicitations pour leur pugnacité.

Patrick GUEGAN rappelle le contexte particulièrement difficile actuellement pour les organisateurs avec la crise et même si la communication n'a pas toujours été conforme à la procédure, il convient de féliciter le Finistère pour son dynamisme.

7.3 - Intervention de Jean-Marc ROBIN, Président du CD22.

Jean-Marc ROBIN informe le CA qu'il a trouvé un organisateur pour le Championnat de Bretagne des 3ème Ct à Plouguernevel le 14 juillet par le CC du Blavet.

Il informe le CA de différents éléments : l'annulation du Challenge 22 des Écoles de vélo, le redémarrage de l'activité Route qui semble encourageante, le VTT également à partir de juin, le SRAV continue de se développer avec plusieurs contacts.

Jean-Marc ROBIN rappelle au CA que le CD22 souhaitait recruter une personne pour le développement du VTT notamment, l'annonce va être élargie et diffusée de nouveau.

8. Intervention des Commissions.

8.1 - Intervention de Mickaël ROUZIERE, Président de la CRCA.

Mickaël ROUZIERE souhaite faire part du désarroi de la CRCA concernant le manque de communication au sujet des attributions et des reports des épreuves. Il précise que les désignations représentent un travail considérable déjà en temps normal mais actuellement avec des changements de dates constants cela devient impossible et nécessite de reprendre tous les 3 jours un fichier de près de 800 épreuves pour tenter d'y retrouver les modifications.

Mickaël ROUZIERE rappelle que la CRCA souhaite juste être informée, rien de plus, il évoque des épreuves qui se sont déroulées sans désignations de la CRCA ce qui normalement ne permet pas d'homologuer l'épreuve et d'autres avec des désignations faites à J-2.

Il souligne que pour être efficace il est primordial de collaborer, ce qui n'est pas le cas actuellement et rend le travail de la CRCA impossible.

Gurvan MUSSET signale qu'il a déjà fait passer le message aux représentants des CD et qu'il va le faire une nouvelle fois.

Jean-Marc ROBIN fait remarquer qu'il est impératif de respecter la procédure et de passer par les CD pour toutes modifications, reports ou annulations au niveau du calendrier.

Mickaël ROUZIERE interroge, à la demande du Président du Jury, Gurvan MUSSET en qualité d'organisateur du Championnat de Bretagne Élite concernant 3 points :

- S'agissant d'un circuit relativement court, est-il prévu des voitures de dépannage neutre, une par CD ?
- Est-il prévu de faire une mise en grille de départ ?
- Les coureurs doublés seront-ils arrêtés ?

Gurvan MUSSET répond que ces points vont être vus très rapidement.

Eric GUEZO fait remarquer qu'il faut communiquer au plus vite les décisions qui seront appliquées.

6.2 - Intervention de Jonathan DARCEL, Président de la Commission VTT.

Jonathan DARCEL rend compte de la dernière réunion de la Commission VTT qui fait principalement ressortir les points suivants, une relance de l'activité difficile et une déception des clubs vis-à-vis des aides aux organisateurs mises en place par le Comité Régional.

Didier MARCHAND intervient afin de rappeler qu'actuellement le Comité Régional ne perçoit rien et qu'il est difficile de faire autrement.

Jonathan DARCEL précise que les points qui posent problème aux clubs sont : les autorisations d'organiser et les finances.

La Commission a donc décidé d'accorder aux organisateurs la possibilité d'augmenter les tarifs des engagements pour compenser

6.3 - Intervention de Bruno BAUDET, Président de la Commission BMX.

Bruno BAUDET évoque les engagements pour le Challenge Europe qui seront à faire par le Comité Régional, la Commission va échanger sur ce point puis un formulaire d'inscription sera à mettre en place.

Bruno BAUDET évoque également les travaux sur la piste de BMX de Sarzeau avec des premiers retours plutôt positifs.

6.4 - Intervention de Mickaële LE DU, Présidente de la Commission Jeunes.

Mickaële LE DU informe le CA que la Commission constate qu'il sera difficile de reporter le TREC mais qu'il a été décidé de ne pas annuler les TDEC. Elle souligne également que la Commission préconise aux CD de mettre en place des découvertes de la Piste pour les jeunes.

6.5 - Intervention de François QUILLIVIC, Président de la Commission Cyclo-Cross.

François QUILLIVIC présente rapidement aux membres du CA un projet d'article qu'il propose de communiquer sur le site internet du Comité Régional concernant le pré-calendrier de la saison de Cyclo-Cross 2021 - 2022.

Il communique quelques dates des épreuves officielles 2021-2022 et des cyclo-cross bretons inscrits aux calendriers UCI et FFC (sous réserve des modifications ultérieures au niveau de la FFC) :

- 02 et 03/10 : *Pierric* (44 - Pays de la Loire) - Coupe de France : 1er week-end/manche 1 et 2
- 10/10: *Châteaugiron* (35) US Châteaugiron (candidat) - 1ère manche du Trophée Régional « Camping-cars Jacqueline »
- 23 et 24/10 : Quelneuc (56 - Pays de la Loire) - Coupe de France : 2ème week-end/manche 3 et 4
- 07/11 : *Locminé* (56) OC Locminé - 2ème manche du Trophée Régional « Camping-cars Jacqueline »
- 13 et 14/11 : *Bagnoles de l'Orne* (61 - Normandie) - Coupe de France : 3ème week-end/manche 5 et 6
- 21/11 : Championnats Départementaux :
 - 22 : ...
 - 29 : ...
 - 35 : *Liffré* (CC liffré)
 - 56 : ...
- 28/11 : *Redon* (35) Redon OC - Championnat de Bretagne Masters (sur une épreuve support)
- 28/11 : *Besançon* (25 - Bourgogne Franche Comté) - Coupe du Monde UCI (8^{ème} manche)
- 05/12 : *Châtelaudren* (22) VC Pays de Guingamp 22 - Championnat de Bretagne
- 11 et 12/12 : *Troyes* (10 - Grand Est) - Coupe de France : 4ème week-end/manche 7 et 8
- 19/12 : *Landerneau* (29) EC Landerneau - 3ème manche du Trophée Régional « Camping-cars Jacqueline »
- 19/12 : Championnat de France Masters (lieu à préciser)
- 08 et 09/01/2022 : *Liévin* (62 - Hauts de France) - Championnat de France
- 16/01/2022 : *Flamanville* (50 - Normandie) - Coupe du Monde UCI (15^{ème} manche)
- 23/01/2022 : *Cruguel* (56) UC Josselinaise - 4ème manche du Trophée Régional « Camping-cars Jacqueline »

Pour information :

- 06 et 07/11/2021 : *Wijster* (Pays Bas) - Championnat d'Europe
- 29 et 30/01/2022 : *Fayetteville Arkansas* (USA) - Championnat du Monde

9. Questions diverses.

→ Intervention d'Eric GUEZO.

Eric GUEZO souligne l'importance d'application de la réglementation fédérale, le Comité Régional doit être vigilant, notamment pour les engagements sur les épreuves fédérales. Il cite pour exemple le Trophée Sebaco Juniors où les engagements sont difficiles pour les ententes.

Il évoque également les difficultés d'approvisionnement des marchands de cycle concernant de matériel : les cassettes par exemple, poseront rapidement problème pour les catégories à braquets limités. Il interroge le Comité Régional et de ce fait la FFC, concernant la nécessité de maintenir les limitations de braquets pour certaines catégories.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05.

Secrétaire de séance: Julien FISTAHL, Directeur des Activités

-
- Prochaine réunion du BE le jeudi 17/06 à 19h30 au siège du Comité Régional
 - Prochaine réunion du CA le samedi 18/09 à 8h30 au siège du Comité Régional
-

Didier MARCHAND
Président du Comité
De Bretagne de Cyclisme



Régine LE TRAOU
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Régine Le Traou'.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

- Le PV de la réunion du CA du 27/03/21 est adopté à l'unanimité.
- Le CA valide à l'unanimité la prolongation du différé de l'amortissement et le remboursement du PGE de 100 000 € dans l'attente de la reprise des activités cyclistes régionales qui dans tous les cas se feront sur une durée maximale de 5 ans.
- Le CA valide à l'unanimité la proposition de financement présentée par le Trésorier Général, ainsi que la délibération suivante:
*“Le Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2021 valide l'acquisition du Comité de Bretagne sis à Loudéac 14 rue des Livaudières au terme des 6 années de location et conformément au bail signé en juillet 2015. Cette acquisition se fait, après déduction des 6 années de loyer, 198 580 € au prix de 350 273 €.
Le financement est assuré par un autofinancement des 150 000 € complété par un emprunt de 200 000 € sur 10 ans (100 000 € taux fixe 0.78% et 100 000 € taux révisable 0.33%).
Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires.”*